

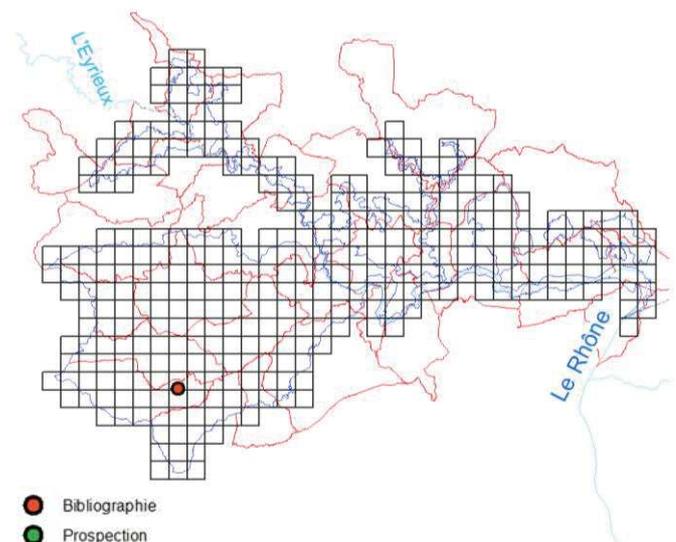
CODE N2000 : 1083	LUCANE CERF-VOLANT <i>LUCANUS CERVUS (LINNE, 1758)</i>		Faible
Taxonomie	Insecte, Coléoptère, Lucanidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	344 sites en France	33 sites en Rhône-Alpes	14 sites en Ardèche (dont B6)
			
Mâle Photo: G. Aubin	Femelle et souche favorable au développement larvaire Photo: G. Aubin		
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	VU
Conventions internationales	Berne III	France	-
Protection nationale	-	Région	-

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Grand coléoptère dont les mâles portent des mandibules en forme de bois de cerf. Saprophylogue, la larve du Lucane Cerf-volant se nourrit du bois en voie de décomposition, principalement de chêne. On la trouve en particulier dans les souches et les grosses branches ou troncs morts au sol. La période de sortie et de vol des adultes va de juin à septembre.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Les mentions bibliographiques l'épériorient sur 6 communes du site (un seul site est géoréférencé). Liée à une bonne distribution de l'habitat, forêt de feuillus, il est permis de proposer une répartition régulière sur l'ensemble du site d'étude. Non menacée dans le sud de la France, aucune menace ne pèse sur l'espèce aux échelles régionales et locales.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p>Adultes : La taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus gros coléoptère d'Europe.</p> <p>Corps : Le corps est de couleur brun-noir ou noir, les élytres (correspondant aux deux ailes antérieures, durcies et cornées, qui recouvrent au repos les ailes postérieures) parfois bruns. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Elles sont généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian. Le dimorphisme sexuel est très important. Les femelles ont un pronotum plus large que la tête et des mandibules courtes.</p> <p>Larves : Il existe trois stades larvaires. La larve est de type mélolonthoïde, terme qui qualifie une forme de larve chez certains Coléoptères, avec un corps blanc, courbées et mou, mais avec des pattes et une tête bien développés. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.</p>	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	<p>Les larves de Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) sont saproxylophages : elle se développe dans le bois mort en voie de décomposition. Elle affectionne les souches ou encore les bois tombés, en contact avec le sol, car elle mène une vie plus ou moins souterraine. Elle se développe également au détriment des racines de sujets âgés et dépérissants.</p> <p>Essentiellement liées aux Chênes (<i>Quercus</i> spp.), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus,</p>
Activité	<p>Dans le nord de son aire de répartition, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Dans le Midi méditerranéen, les adultes ont aussi une activité diurne. Le Lucane vole en position presque verticale. Le vol est lourd et bruyant. Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements.</p>
Reproduction	<p>La durée du cycle de développement de cette espèce est de cinq à six ans, voire plus.</p> <p>Œufs : ils sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.</p> <p>Larves : la biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire et il est difficile d'observer des larves de dernier stade.</p> <p>Adultes : la période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Dans le sud de l'aire de répartition, les adultes mâles de Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) sont observés de mai à juillet. Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août. Dans le nord, les observations s'échelonnent d'août à septembre.</p>
Capacités de régénération et de dispersion	<p>Bonne capacité de régénération si présence d'habitats favorables à proximité. Peu d'études ont cherché à connaître la capacité de dispersion de cette espèce. Rink et Sinsch (2007) ont observé des mâles se déplaçant jusqu'à 3 km, mais les femelles ne semblent pas capables d'effectuer des distances de plus d'1 km.</p>
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	<p>L'habitat larvaire du Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.</p>
Habitats d'alimentation	<p>Le même que l'habitat larvaire.</p> <p>Les adultes peuvent être observés en alimentation sur les exsudats (épanchements) de sèves.</p>
Habitats d'hivernage	<p>L'espèce passe l'hiver sous forme de larve ou sous forme adulte en loge nymphale.</p>

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Toute l'Europe, jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient. Elle semble en déclin au nord de son aire de répartition (Pays-Bas, Danemark, Suède).
France	Le Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) est bien répandu en France, particulièrement commun dans le sud. Il semble cependant plus rare dans le nord du pays. Cette espèce n'est pas menacée en France.
Région	Commun dans toute la région, elle n'est pas menacée en Rhône-Alpes.
Département	Bien réparti sur l'ensemble du département. Elle est commune en Ardèche qui est encore un département rural avec une importante couverture forestière. Elle est de ce fait, inscrite aux FSD de douze sites Natura 2000 ardéchois.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Le Lucane cerf-volant fait l'objet d'une enquête nationale qui a permis de relever sa présence sur six communes du site : la Voult-sur-Rhône, Saint-Pierre-ville, Saint-Christol, les Ollières-sur-Eyrieux, Albon d'Ardèche et Saint-Julien-du-Gua. Au regard de la forte couverture forestière et notamment de châtaigniers, il est raisonnable de penser que l'espèce se retrouve sur l'ensemble du site B6.

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
p : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne.	C : restauration difficile avec effort important.	D: Valeur non significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Maintien des vieux boisements de feuillus	
FACTEURS HUMAINS	Déprise agro-pastorale laissant vieillir les peuplements forestiers	Assainissement des forêts et arbres d'alignement (élagage et abattage des arbres « dangereux »). Exploitation forestière intensive (coupe rase, élimination systématiques des bois morts et des sujets vieillissants,, plantation de parcelles en résineux...).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPECE	Maintenir les vieux boisements de feuillus (hêtraie de Saint Julien du Gua notamment) ainsi que les vieux vergers de châtaigniers. Veiller à une bonne succession forestière avec plusieurs classes d'âge au sein des peuplements forestiers.
ESPECE	Rechercher et cartographier les vieilles chênaies.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données et être transmises à l'OPIE afin de mettre à jour l'enquête nationale lancée en 2011.